

l'élargir, mais en vain. Cette année, il existe à nouveau trois niveaux de formation pour les réserves de l'armée. Les cours de première et de deuxième années seront donnés au cours d'une période de sept semaines, comme l'année dernière, et on offrira un nouveau cours à ceux qui ont terminé avec succès le programme de formation de deuxième année l'été dernier.

D'après les dernières nouvelles émanant du ministère, celui-ci offrira également des cours de formation civique et de commandement. Cette année cependant, l'accent sera mis sur des projets d'aide communautaire comme la lutte contre les immondices et contre la pollution; les intéressés devaient encore présenter leur demande aux centres de main-d'œuvre. Qu'en est-il dans ma province de Terre-Neuve qui, comme chacun le sait, est une des régions où le taux de chômage est le plus élevé de tout le pays? On a attribué à toute la province de Terre-Neuve un contingent de 50 emplois, à Saint-Jean où on en a besoin, alors que l'année dernière le contingent de la province était de 300 environ.

Ce programme est conçu pour offrir des emplois à des étudiants du groupe d'âge 17/18 ans, qui travailleront dans l'intérêt de la collectivité: ramassage de débris sur les plages, création de centres de loisirs, enseignement de secourisme, de la sécurité et formation de chefs de file. Ils gagneront environ \$500 pour l'été, ce qui permettra à ceux qui en sont à la fin de leurs études secondaires de payer soit leurs frais de scolarité pour l'année suivante ou une partie de leurs frais à l'université. Qu'a-t-on donc fait? On a réduit le contingent de Terre-Neuve de plus de 50 p. 100, et on l'a attribué à une seule ville.

Le plus surprenant, c'est que ce programme est restreint à un peu plus de 2,000 jeunes dans tout le Canada. Encore une fois, qui est lésé? Les étudiants des localités éloignées des grands centres qui voudraient, eux aussi, continuer leurs études, mais qui sont défavorisés. Pour une raison ou une autre, nous lésons ceux qui vivent en dehors des grandes villes, ne reconnaissant pas qu'ils sont Canadiens, eux aussi.

Le même cas s'est produit à propos du programme Perspectives-Jeunesse. Le gouvernement n'a pas tenu compte du Canada rural, dont les habitants sont aussi des Canadiens, qui veulent aussi profiter de la vie et de la participation dont le gouvernement parle sans cesse. Dans ma province, le gouvernement n'a approuvé qu'un projet sur 10, sans tenir compte de ceux qui auraient dû en être les bénéficiaires. Il est si pressé d'amener 80 p. 100 des Canadiens dans trois ou quatre grandes villes qu'il perd tout souci des besoins des gens. Les jeunes ruraux du pays et leurs parents demandent à leurs députés pourquoi on refuse continuellement leurs projets en prétextant l'égalité de tous les Canadiens sans distinction de régions. Ces paroles sont vides de sens, monsieur l'Orateur, elle sont fallacieuses.

L'une des principales lignes directrices du programme Perspective-Jeunesse, est d'accorder la priorité aux étudiants du secondaire supérieur qui présentent des projets. Je crois que cette précision contredit l'intention de porter une attention particulière aux disparités régionales lors de l'évaluation de ces projets. On a fait peu de place au cas des jeunes entre 14 et 24 ans qui, en raison de leur pauvreté, n'ont pu atteindre l'étape du secondaire supérieur, encore moins la franchir. Si l'état de pauvreté est aigu, les aspirations scolaires sont étouffées par les besoins primaires à satisfaire tels que la nourriture et le gîte.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

• (2030)

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès de l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey), qui semblait vouloir prendre la parole, mais comme il me fait signe de poursuivre, je l'en remercie. C'est un vrai gentilhomme.

La motion de l'honorable député d'Yorkton-Melville (M. Nystrom) est très intéressante. Je félicite le député d'avoir donné à la Chambre l'occasion d'étudier une fois de plus le malheureux problème du chômage, si pénible pour les jeunes qui désirent avoir accès au marché du travail.

Je voudrais traiter de ce problème très objectivement, car il est d'une extrême importance. Au fait, je dois dire que chacun de nous s'efforce d'aider le gouvernement à le résoudre, afin que toute la société s'en porte mieux.

C'est un fait que le chômage entraîne la misère. Les statistiques nous ont d'ailleurs démontré que là où le taux de chômage est élevé, il y a beaucoup de problèmes, dont la misère qui, souvent, entraîne le désordre, problème des plus ardu auquel nous devons faire face. En dépit de tous les efforts que le gouvernement et le secteur privé ont déployés en vue de pallier la situation, il n'en reste pas moins que le chômage est tenace, et sa gravité pose un problème très inquiétant.

En plus du chômage des étudiants, qui cherchent un emploi de vacances, un grand nombre de jeunes arrivent régulièrement sur le marché du travail et souhaiteraient bénéficier et faire bénéficier les leurs du fruit de leurs études, car la plupart sont ce qu'il est convenu d'appeler des chômeurs instruits. Pourtant, on leur avait dit que l'instruction serait la solution de leurs problèmes.

J'ai en main le témoignage d'une personne hautement qualifiée dans ce domaine, puisqu'il s'agit d'un ancien président d'université, M. Davidson Dunton. Il a fait une observation qui devrait nous faire réfléchir, et je cite:

Les années '60 ont été l'âge d'or de la popularité des universités: Après la contraction relative des effectifs connue durant la décennie précédente, les universités ont connu alors une expansion extrêmement rapide, avec d'ailleurs la bénédiction des gouvernements, qui ont lancé des politiques d'accessibilité générale à l'éducation et de soutien financier aux institutions de haut savoir... Mais un changement majeur devait survenir au tournant des années 1970: avec l'apparition du phénomène dit des chômeurs instruits, on a dû se rendre compte que l'université ne peut plus être considérée comme le passeport le plus sûr pour les bons emplois et le niveau de vie élevé.

Voilà un fait que nous vivons actuellement.

Il est excessivement déplorable de rencontrer—et cela arrive très fréquemment—des personnes qui ont étudié pendant plusieurs années, qui ont obtenu un diplôme, qui ont fait des efforts, dont la société a subventionné les études pour qu'elles puissent gagner leur vie et lui rendre service, mais qui, à cause d'un contexte économique qu'il faudra nécessairement changer, une fois sur le marché du travail, ne peuvent se trouver un emploi. On leur a proposé toutes sortes de choses pour les aider, les initier au travail, mais il n'en reste pas moins qu'elles demeurent en chômage. Certaines deviennent écœurées.

Très souvent, des instances me sont faites par des jeunes travailleurs qui pourraient obtenir un emploi, mais qui n'ont pas de carte d'identité, de permis de travail. Je comprends que ce n'est pas de la juridiction fédérale,